

BAGARRE GENERALE SUR LA COUR !

CD LE PORT

Le Port, le 30/04/2025

Ce lundi matin 28 avril 2025, vers 07h35, une première altercation s'est produite entre deux personnes détenues dans le hall B0. L'intervention rapide d'un agent a permis de mettre fin à cette première bagarre.

Malheureusement, la situation s'est aggravée. Vers 08h45, une seconde bagarre a éclaté dans la cour de promenade du bâtiment B, côté droit, impliquant de nouveau des détenus sur fond de rivalités communautaires. Il a fallu plusieurs injonctions pour que l'instigateur de cette violente altercation quitte la cour et soit placé en prévention.

Une troisième bagarre a encore éclaté lors de la remontée de promenade, alors qu'elle aurait pu être évitée si des mesures préventives avaient été prises après la première altercation (mise en prévention, confinement...).

QUE FONT CERTAINS CHEFS (FES) ??? À part liker...



Heureusement que certains de ces responsables ne dirigent pas le ministère de la Défense... Sinon, le monde aurait déjà connu une TROISIÈME GUERRE MONDIALE. Malheureusement, ce sont les agents qui subissent les conséquences d'une gestion désastreuse : absence de fouilles sectorielles, aucune opération anti-drogue, agents livrés à eux-mêmes...

Y a-t-il un service de sécurité au CD Le Port ??? Mis à part annoncer le décès par **électrocution de RATATOUILLE**, il serait grand temps d'organiser de véritables opérations sécuritaires !!!

N'oublions pas que l'UFAP UNSa Justice avait déjà alerté la direction sur le risque d'incidents entre personnes détenues. Malheureusement, certains ont minimisé la situation et ont misé sur une montée des tensions venant des agents.

Ben voyons !!!



L'UFAP UNSa Justice exige des fouilles sectorielles afin de retirer les armes artisanales, les objets interdits et les produits illicites.

L'UFAP UNSa Justice demande une fréquence régulière de fouilles sectorielles et d'opérations anti-drogue tout au long de l'année, sans en communiquer les dates.

L'UFAP UNSa Justice exige la création de l'ELSP à effectif dédié, avec l'ouverture des postes lors de la prochaine CAP, comme promis dans le protocole d'Incarville !

L'UFAP UNSa Justice réclame que le directeur fasse un rappel à certains chefs sur les procédures à respecter. Il est temps de sortir les cartons rouges et de ne pas se contenter de la VAR.

Le mercredi 30 avril 2025, nous appelons tous les agents disponibles à se mobiliser pour faire entendre leur ras-le-bol et garantir un environnement de travail sûr.